

ACTE REÇU LE

24 SEP. 2020

→ Amélie

PREFECTURE DE LA MARNE

Châlons-en-Champagne, le

22 SEP. 2020

Affaire suivie par : Sylvie REGNIER/ Caroline HARLIN  
Tél. : 03 26 70 80 19/ 03 26 70 82 51  
Mèl. : ddt-su-pl-appui@marne.gouv.fr

La Directrice Départementale des Territoires

à

Objet : Projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Cernay/Saint Léonard sur le territoire de la commune de Cernay-lès-Reims- Enquête préalable unique portant sur l'utilité publique à la troisième phase d'aménagement de la ZAC et l'enquête parcellaire.

Monsieur le Préfet de la Marne  
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial- Pôle de l'appui territorial  
1 rue Jessaint  
51036 Châlons-en-Champagne

Vous m'avez transmis par bordereau du 07 septembre 2020, le dossier technique en vue de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire, concernant le projet cité en objet, pour examen et avis.

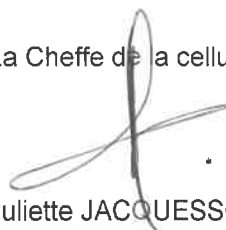
Au titre de l'urbanisme et du document actuellement en vigueur, je précise que le secteur concerné par ce projet se situe en zone AUXc2 qui correspond à une zone à dominante d'activités artisanales, industrielles, commerciales et de services. Le projet ne s'oppose pas au règlement du PLU en vigueur. La zone AUXc2 est concernée par une orientation d'aménagement et de programmation et il est rappelé que la réalisation du projet devra être compatible avec celle-ci.

Il est mentionné page 17 de la notice explicative du dossier de déclaration d'utilité publique (DUP) que le plan local d'urbanisme (PLU) de Cernay-lès-Reims a été approuvé le 23 novembre 2017. Toutefois, il convient de préciser que le PLU de Cernay-lès-Reims a été approuvé le 15 avril 2009 et a fait l'objet de plusieurs modifications dont la dernière modification n°5 en date du 23 novembre 2017.

Par ailleurs, le projet est concerné par les servitudes suivantes, dont vous trouverez ci-joint un plan de leur localisation :

- I3 : servitudes relatives à l'établissement de canalisations de distribution et de transport de gaz,
- I4 : servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques,
- T7 : servitude aéronautique(nationale).

La Cheffe de la cellule Planification et Légalité



Juliette JACQUESSON

# Projet ZAC Cernay Saint-Léonard

## Communes de Cernay-lès-Reims et Saint-Léonard

### Plan des servitudes Août 2020

DDT de la Marne  
Service Urbanisme  
Cellule Urbanisme Reims  
28 Boulevard Lundy  
51 100 REIMS

  
**PRÉFET**  
**DE LA MARNE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

#### AVERTISSEMENT

Certaines servitudes ne sont pas reportées sur la carte  
faute de réponses  
des gestionnaires de la ou des servitude(s).  
La présente carte n'a qu'une valeur informative.

REPRODUCTION INTERDITE

Source: ©IGN-SCAN250

## LEGENDE



Périmètre d'étude



13 Gaz - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz



14 RTE - Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques  
- lignes aériennes  
- lignes souterraines



14 ERDF - Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques  
- lignes aériennes  
- lignes souterraines

T 7 Relations aériennes - Servitudes aéronautiques  
- Servitudes à l'entretien des zones de dégivrage concernant des installations particulières (arrêté ministériel du 26 juillet 1990 applicable sur tout le territoire national)



Echelle: 1:5 000